



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES : LEVIER NOVATEUR POUR LA CAPITALISATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ASSOCIATIVES

Nicolet, le 29 novembre 2018 — Les obligations communautaires sont des prêts à terme consentis généralement par des individus pour soutenir directement des entreprises d'économie sociale incorporées sous la forme associative, communément nommées OBNL. L'émission d'obligations communautaires permet à ces entreprises de mobiliser de nouvelles sources de capitaux privés auprès de leur communauté de soutien, afin d'assurer leur développement et de renforcer leur ancrage territorial.

Deux entreprises d'économie sociale de la région lancent leur émission d'obligations communautaires, soit le Centre des Arts populaires de Nicolet et le Centre l'Assomption de St-Léonard d'Aston.

Centre des Arts populaires de Nicolet

Fondé en 2008, le Centre des arts populaires de Nicolet est un grand centre communautaire et culturel offrant une multitude d'activités à la population. C'est justement pour amasser un fonds de soutien au développement de ses activités que l'organisme lance une première émission d'obligations communautaires : 40 obligations d'une valeur de 500 \$ seront émises le 1^{er} janvier 2019, avec un terme de cinq (5) ans et portant un taux d'intérêt annuel de 4 %. « En générant un total de 20 000 \$, cette émission fournira au Centre la liquidité nécessaire à l'organisation de ses activités régulières tout en facilitant le développement de nouvelles! », explique le directeur général, Monsieur Bernard Brochu. Pour plus d'information, communiquez avec Bernard Brochu, directeur général au 819 293-4646.

Centre l'Assomption de St-Léonard d'Aston

La résidence du Centre l'Assomption a été bâtie en 1906. Cette *École Normale* a été cédée à la population le 8 avril 1983, à la condition de transformer ce couvent en Centre d'accueil pour personnes âgées. La résidence fait face à plusieurs défis afin d'assurer une réponse aux besoins des personnes vieillissantes. « Nous faisons donc appel à la générosité des gens pour l'amélioration de l'unité prothétique et locative. Nous lançons, à partir du 1^{er} janvier 2019, une série d'obligations communautaires de 100 \$, 200 \$, 500 \$ et 1000 \$, sur une période de quatre (4) ans, sans intérêts, pour un objectif total de 75 000 \$», de préciser monsieur Nadeau. Dans le cas du Centre de l'Assomption, il s'agit d'une deuxième émission. De fait, l'entreprise avait émis des obligations communautaires en 2012, pour un montant total de 31 000 \$. Innovant, le Centre de l'Assomption a été une des premières entreprises d'économie sociale du Québec à utiliser la formule. En même temps que s'offrent des obligations communautaires, la résidence a également créé un Fonds dédié pour les dons. Les gens ont donc maintenant deux façons d'aider monétairement. Pour plus d'information, communiquer avec André Nadeau, président au 819-399-3230.

Depuis trois ans le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec est associé aux travaux des organisations nationales, *Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)* et le Chantier de l'économie sociale, visant à documenter le processus d'émission d'obligations communautaires, à concevoir des outils et activités de transferts (guide d'émission, trousse d'accompagnement, formation) en vue de favoriser l'utilisation de cette avenue de financement. La phase actuelle des travaux permet au Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec de se former à titre d'accompagnateur. Elle est rendue possible grâce à la participation du Centre des Arts populaires de Nicolet et le Centre l'Assomption de St-Léonard d'Aston, qui ont accepté de se joindre au projet pilote regroupant 9 régions. « À terme, le Pôle sera répondant pour la région du Centre-du-Québec auprès des entreprises d'économie sociale, sous forme d'OBNL, qui voudront émettre des obligations communautaires et recevoir un accompagnement » de préciser madame Chantal Tardif, directrice générale.

— 30 —

Source :

Bernard Brochu, directeur général, Centre des Arts populaires de Nicolet
819 293-4646.

André Nadeau, président, Centre l'Assomption de St-Léonard d'Aston
819-399-3230.

Chantal Tardif, directrice générale, Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec
819-692-6061

Fiers partenaires des entreprises d'économie sociale :

